



Généralités :

Campagne IR : Le ministre n'a pas encore validé définitivement les propositions de la direction générale.

Quelques éléments complémentaires :

Il y aura bien report de la campagne IR qui devait démarrer le 9 avril, d'une dizaine de jours environ.

Selon la durée du confinement, elle pourra se dérouler en 2 phases :

- une phase SANS ACCUEIL physique y compris sur rendez vous concernant cette campagne
- une phase après confinement qui reprendra petit à petit sa forme traditionnelle.

Le prolongement de la campagne serait de un mois, soit jusqu'au 15 juin environ.

RH :

La DG est toujours en attente d'une position ministérielle voir interministérielle sur les sujets des congés.

Élément complémentaire donné, l'ordonnance du 25 mars concerne les entreprise, donc quelque soit la décision elle n'aura pas la même portée

Fonds de solidarité aux entreprises :

Mis en place ce matin, les opérations seront bien assurées par la centrale.

Télétravail :

La quasi totalité des PC portables ont été déployés. Une commande est passée, mais les circonstances génèrent des délais plus longs. Le réseau commence à atteindre ses limites.

Conclusion :

La DG commence a réfléchir au plan de reprise d'activité pour anticiper la sortie de confinement. Les OS y seront associées.

Ce plan devra être autant travaillé que le PCA, l'activité ne reprendra pas du jour au lendemain.

fichiers:



[Télécharger cr_conf_31_mars_2020.pdf](#) (118.72 Ko)

Public: [COVID-19](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank